REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX
COMMUNE D'EYSINES
- CAISSE DES ECOLES -

Nombre de membres en exercice : 11

Délibération du : 05 août 2022
Rendue exécutoire le : 29 août 2022
publiée le : .....

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 5 août 2022

N°03

Objet : BUDGET CAISSE DES ÉCOLES – EXERCICE 2022 – AFFECTATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT 2021 : DÉCISION

L'an deux mille vingt-deux, le cinq août à quinze heures, les membres du Comité de la Caisse des Écoles, convoqués par Madame le Maire, Présidente, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Madame Catherine PIET-BURGUÈS, Adjointe,

PRÉSENTS:
Madame Catherine PIET-BURGUÈS, Adjointe,
Monsieur Didier TRAN MANH SUNG, Conseiller Municipal Délégué

ABSENTS EXCUSÉS :

Madame BOST Christine, Maire,
Madame DARROUZES Jeanine, Déléguée du Préfet, pouvoir donné à Mme PIET-BURGUES
Madame RICOU Marie-Isabelle, Membre suppléant,
Mme LEMALE Laurence, membre,

ABSENTS

Madame ROLHION Stéphanie, Membre,
Madame Fanny PARRA, Conseillère Municipale Déléguée
Madame NINEY Céline, membre,
Madame Isabelle BONNET, IEN de Saint Médard en Jalles,
Mme VILLEMEUR Maryse, Déléguée départementale de l'Éducation Nationale,
Monsieur ALBAREDE Patrick, Membre,
Monsieur LABIDOIRE Philippe, Membre suppléant

Madame Catherine PIET-BURGUÈS, Adjointe, présente le rapport suivant :

« Tenant compte de l'approbation du compte administratif 2021, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive sur le budget de l'exercice 2022 du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

	En euros
Résultat de la section de fonctionnement à affecter	
- Résultat de l'exercice	- 1 729.52 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur	39 029.20 €
- Résultat de clôture à affecter :	**37 299.68 €**
Besoin réel de financement de la section d'investissement	
- Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Néant
- Résultat reporté de l'exercice antérieur	Néant
- Résultat comptable cumulé	**Néant**
- Recettes d'investissement restant à réaliser	Néant
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	Néant
- Solde des restes à réaliser :	**Néant**
- Besoin réel de financement :	**Néant**
Affectation définitive du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement de la section d'investissement (compte 1068)	Néant
Sous total :	Néant
En excédent reporté à la section de fonctionnement (compte R002)	37 299.68 €
Sous total :	**37 299.68 €**
TOTAL AFFECTE	**37 299.68 €**

→ Transcription budgétaire de l'affectation définitive du résultat au budget primitif 2022 :

Section de fonctionnement		**Section d'investissement**	
Dépenses	**Recettes**	**Dépenses**	**Recettes**
D 002 : déficit reporté **0 €**	**R 002** : excédent reporté **37 299.68 €**	**D 001** : solde d'exécution **0 €**	**R 001** : solde d'exécution reporté **0 €**

Aussi, je vous demande de bien vouloir approuver la reprise définitive du résultat 2021 sur le budget de l'exercice 2022. »

Mme Piet-BURGUES rappelle qu'en l'absence de quorum constaté lors de la séance du lundi 1er août et conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du CGCT, le comité de la caisse des écoles peut délibérer valablement quel que soit le nombre de membres présents.

Le présent rapport mis aux voix est adopté par 3 voix pour.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
Madame Le Maire
Présidente de la Caisse des Écoles,

MAIRIE D'EYSINES
Caisse des Ecoles

Christine BOST